



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON n°: 2025/0001/ASECNA/DGRP/GE/CAF³

Date: 24/04/ 2025

AON N°: ASECNA/DGRP/GE/CAF/0001/2025

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget *d'Investissement* des crédits, afin de financer la Fourniture et Livraison du matériel pour les infirmeries des Aéroport de Malabo et de Mongomeyen, et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché **ASECNA/DGRP/GE/CAF/0001/2025**.
2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et Livraison du matériel pour les infirmeries des Aéroport de Malabo et de Mongomeyen en lot unique.
3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres sur le site web de l'ASECNA à l'adresse suivante : www.asecna.aero.
4. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chef Service Administratif et Financier – ASECNA – BP 416 Aéroport international de Malabo, D (Guinée Equatoriale), Téléphone : +240 333 092332/- Télécopie : +240 333 093501.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Représentation de l'ASECNA BP 416 Aéroport international de Malabo et moyennant **paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) franc CFA**. Le paiement est effectué dans le compte de la Représentation de l'ASECNA à la Société Générale de Banque en Guinée Équatoriale (SGBGE). Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.
6. La Règlementation des Marchés de Toute Nature passés par l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres

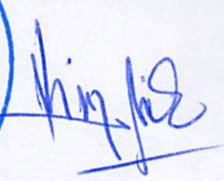


Représentation en Guinée Equatoriale

pour la Passation des Marchés de Fournitures et Services Connexes, publié par l'ASECNA.

7. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Représentant de l'ASECNA à Malabo en Guinée Équatoriale, au plus tard le **28/05/2025 à 12h00** heures précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à **02%** du montant de l'offre.
8. Les offres demeureront valides pour une durée de *180* jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **28/05/2025 à 13h00**.
9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **28/05/2025 à 13h00** heures, à la salle de Réunion de la Représentation -ASECNA - BP 416 Malabo (Guinée Équatoriale).
10. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.




Leandro MIKO ANGUE